

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN
SEANCE DU 14 MAI 2012**

Le 14 Mai 2012, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 3 Mai 2012, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean PICHON, Maire.

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
14	12

Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception de Messieurs Jean-Yves LE BRUN et Ronan BARIOU, absents et excusés.

Date de la convocation
3 Mai 2012
Date d'affichage
3 Mai 2012

Secrétaire de séance :

Madame Isabelle SERGENT a été nommée secrétaire de séance.

3 – PROGRAMME DE VOIRIE 2012

Monsieur LE BRAS, Adjoint au Maire chargé des travaux, présente et commente le programme de voirie 2012 qui a préalablement été étudié en commission de travaux. L'estimation prévisionnelle du programme se chiffre sommairement à 118 176,76 € T.T.C. pour la tranche ferme, à 17 028,05 € T.T.C. pour la tranche conditionnelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide** la mise en œuvre du programme de voirie 2012 ;
- **Autorise** le Maire à solliciter des aides financières du département pour la réalisation de ces travaux ;
- **Autorise** le Maire à engager la consultation des entreprises et à signer toutes pièces ou documents nécessaires à la réalisation de cette opération ;
- **Demande** que les crédits nécessaires soient inscrits au budget communal 2012 (Chapitre 23 / Article 2315 / Opération N° 12).

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 14 Mai 2012

Pour extrait certifié conforme,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212900088-20120514-201214MAI03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/05/2012

Le Maire,

Jean PICHON.